

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 9 mai 2019



Vote à l'Assemblée de la proposition de loi sur les préenseignes : Une victoire pour les restaurateurs en zones rurales



Les députés ont voté à l'unanimité la proposition de loi déposée par le député du Loiret Richard Ramos, pour le rétablissement des préenseignes dans les zones de moins de 10 000 habitants.



Cette proposition de loi a reçu un avis favorable du gouvernement qui était représenté dans l'hémicycle par Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.



Ce vote est une grande victoire pour les restaurateurs. Le retrait des préenseignes avait entraîné, entre 20 et 45% de perte de chiffres d'affaire selon les territoires. Au-delà de la survie de l'activité d'un restaurant et de ses emplois, les députés de tous bord ont, tous, témoigné qu'un restaurant participe pleinement à l'attractivité touristique d'une ville ou d'un village ainsi qu'à son développement économique.



Ce vote est une grande victoire pour l'UMIH dont la mobilisation n'a pas faibli depuis le vote de la loi Grenelle 2 en juillet 2015 qui avait supprimé les préenseignes à travers *des enquêtes menées auprès de ses adhérents, *une campagne pour sensibiliser les élus locaux et l'opinion publique sur les conséquences du retrait des préenseignes, appelée « S'afficher c'est exister » et *de nombreuses rencontres avec les ministères concernés et les parlementaires pour démontrer le bien-fondé de ce dispositif.



« La qualité et la pertinence des débats menés dans l'hémicycle a fait chaud au cœur. L'ensemble des groupes politiques a su se retrouver et défendre leur attachement aux restaurants ruraux qui font la richesse de nos territoires. Ils ont tous affirmé un soutien sans faille à ces acteurs locaux primordiaux. Je tiens à saluer le travail remarquable du député Richard Ramos qui a porté cette proposition de loi avec toute la conviction et la compréhension de notre profession. » Roland Hégy.



L'UMIH souhaite que la prochaine étape au Sénat puisse se faire prochainement, dans le même esprit de consensus constructif, dans l'intérêt de nos territoires et de nos professionnels.

Contacts presse :

Ophélie ROTA – Directrice de la communication et des relations institutionnelles - 06 82 82 95 82 – ophelie.rota@umih.fr

Charlotte Le MONIET - Responsable communication, développement - 07 87 02 69 66 - charlotte.lemoniet@umih.fr